

tronc d'ample largeur de la grève auprès de la douane à travers le chenal actuel et la batture à un point d'une distance de 2000 pieds dans le fleuve. De ce tronc, on construirait des embranchements de chaque côté. Ce tronc aurait eu une largeur de 300 pieds et la largeur de chacune de ces branches du tronc principal qui descendrait le fleuve aurait 130 et celle qui serait construite en remontant aurait 120 pieds. La largeur entre ces branches aurait été de 320 pieds pour celles qui suivraient le cours de l'eau, et de 300 pieds pour celles qui seraient contre le courant. Ces dimensions auraient été suffisantes pour permettre à un élévateur de se mettre à côté d'un steamer et à une barge de se placer au côté d'un élévateur.

On proposait de creuser un chenal depuis l'eau profonde à cette portion du havre entre ces troncs proposés jusqu'à l'entrée du canal. Sur le parachèvement du tronc et des branches, on convertirait le chenal en un large bassin.

On proposait d'enlever la batture qui s'étend en face de l'île Ste. Hélène, vis-à-vis du pier Victoria, afin d'obtenir la plus grande largeur à eau profonde dans le but de diminuer le courant là où les travaux étaient projetés. Et afin de diminuer le courant davantage, on suggérait de faire disparaître le quai de St. Lambert, ainsi que d'enlever toutes les grosses pierres, au sud de l'île Ste. Hélène.

On proposait de former un briselame sans solution de continuité depuis la jetée ouest du pont Victoria jusqu'à une ligne montrée sur le plan. On avait deux buts dans la construction de cette jetée ; d'abord, d'avoir un bassin à eau morte, puis d'empêcher les dommages de la glace aux vaisseaux qui hiverneraient dans les bassins ou aux constructions des alentours.

On proposait de compléter le bassin vis-à-vis Mill Street dans la position déjà arrêtée par les commissaires et dont la construction du quai était déjà fort avancée.

On proposait d'élargir la rue des Commissaires en reculant le mur de revêtement et de faire une double voie pour chemin de fer tout le long du front de la ville avec des ponts à certains points pour faciliter le trafic entre les quais et la ville.

On proposait de convertir les battures entre le briselame et le quai du moulin à vent en vastes bassins qui seraient une modification du plan des travaux hydrauliques projetés par le président de la commission du havre, il y avait quelques années.

